

valeur et de la renommée du P. Félix, chargé d'enseigner dans la chaire la plus élevée de la capitale et devant tout Paris, dans un religieux, ayant apparemment le souci de l'honnêteté la plus vulgaire, le respect de la vérité et le respect de soi, n'est il pas injurieux de supposer, dis-je, une folie assez audacieuse pour dénaturer et falsifier des opinions qui courent les rues, les journaux et les académies ? Il n'y a que le *Siècle* capable d'une telle insinuation, qui serait odieuse si elle n'était pas pitoyable.

Mais, chose profondément digne de remarque, M. Bénard se charge lui-même de justifier le P. Félix et de montrer combien l'éloquent conférencier a mis précisément le doigt sur les plaies vives de l'économie anti-chrétienne, sur ces plaies que le *Siècle* voudrait bien cacher, mais qu'il est forcé d'étaler dans leur triste réalité.

Un des vices capitaux de la secte, avait dit le P. Félix, c'est de se préoccuper exclusivement des intérêts et des besoins du corps ; c'est de surexciter les appétits matériels, d'exagérer la production et de ne prendre qu'un médiocre souci des âmes, de leurs devoirs et de leur perfection. M. Bénard l'avoue : "La science économique, dit-il, ne s'occupe et ne veut s'occuper que des choses de ce monde," que de "la vie humaine au point de vue des lois naturelles qui président à la production et de celle en vertu desquelles les produits se distribuent." Mais c'est justement ce que le christianisme lui reproche !

La science qui prétend régler "l'économie" des États, la science qui a en vue la "distribution" des richesses, la science qui veut établir les harmonies du travail, ne peut pas s'absorber exclusivement dans "les choses de ce monde" :

au dessus de ces choses, il y a les lois, il y a les principes, il y a la justice. La "vie humaine" ne se borne pas à la production et à la distribution des produits. Cette production est l'œuvre de l'homme et l'homme n'est par seulement un instrument de travail ou une machine de consommation : c'est une âme vivante. Si la loi de l'offre et de la demande intéresse son existence corporelle, sa vie intellectuelle et morale veut être gouvernée par la loi supérieure de la conscience et du devoir. L'économie des sociétés ne repose pas uniquement sur la liberté des échanges et la circulation de la richesse, elle a sa base dans l'équité, dans le droit, dans la morale.

Dans un État, il n'y a pas que des capitalistes et des propriétaires, des travailleurs et des consommateurs ; il y a des familles, des êtres libres et responsables, il y a des âmes, en un mot, pour lesquelles la terre est un lieu de passage, un pèlerinage d'épreuves, et dont le point d'arrivée comme le point de départ sont au-dessus de "ce monde". La science économique ne se peut donc pas borner à être une science matérielle ; elle doit être éminemment une science morale, c'est-à-dire, une science religieuse ; car il n'y a pas de morale sans religion.

M. Bénard le sent bien lui-même. Il n'ose pas nier cette nécessité, et il balbutie ces mots : "Les économistes mettent au premier rang des biens de ce monde la morale, le droit, l'équité." Puis il s'échappe soudain, et, la prémisse posée, il fuit la conséquence.

Quelle morale, en effet, quel droit, quelle équité professent donc les économistes de la trempe de M. Bénard ? Ne serait-ce pas par hasard une équité sans règle supérieure, un droit sans principe, une